



APPEL A CANDIDATURES

Pépinière d'entreprises NOV&CO



Location
d'un atelier de 60 m2
OU
d'un atelier de 113 m2



Cible : entreprises de
moins de 3 ans



Candidatures à envoyer avant
le 28 novembre 2025

Présentation de NOV&CO

Véritable dispositif au service des créateurs d'entreprise du territoire, la **Pépinière NOV&CO** est une **structure d'hébergement et d'accompagnement** des entreprises de **moins de 3 ans** avec un fort potentiel de développement.

Construite et animée par la 3CM, NOV&CO a pour mission de faciliter le **démarrage des jeunes entreprises et d'accompagner leur développement sur le territoire.**

Située au cœur du Parc d'Activités CAP&CO (432, Rue des Valets - 01120 MONTLUEL), à proximité immédiate de la gare SNCF de Montluel, la pépinière d'entreprises regroupe 8 ateliers et 6 bureaux, qui sont aujourd'hui occupés par des entreprises de différents secteurs d'activité (service, industrie, artisanat...).

L'objectif est d'accueillir **des entreprises à fort potentiel de développement et créatrices d'emplois** qui souhaitent intégrer un réseau/collectif d'entrepreneurs et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Le degré d'innovation des produits ou services proposés ainsi que l'implication environnementale du projet seront appréciés.



Un tremplin pour développer son activité !

Rejoindre Nov&Co, c'est *profiter* :

- **D'une offre immobilière adaptée aux besoins des créateurs d'entreprise :**

Loyers modérés et progressifs, conventions temporaires flexibles (un premier contrat de 2 années renouvelable 2 fois une année), espaces communs de convivialité (cuisine, espaces d'échanges...), bâtiment moderne et sécurisé, etc.

- **D'équipements et de services mutualisés :**

Mise à disposition d'une salle de réunion équipée, service de domiciliation, réception des colis, accueil du lundi au vendredi, reprographie.

- **D'un accompagnement et d'un suivi personnalisé :**

Rendez-vous individuels, ateliers collectifs, mises en relation avec nos experts partenaires, etc.

- **D'un écosystème entrepreneurial dynamique :**

Temps de partage et de réseau entre entrepreneurs, mises en relation facilitées avec les acteurs et partenaires économiques du territoire, mise en avant de l'activité.

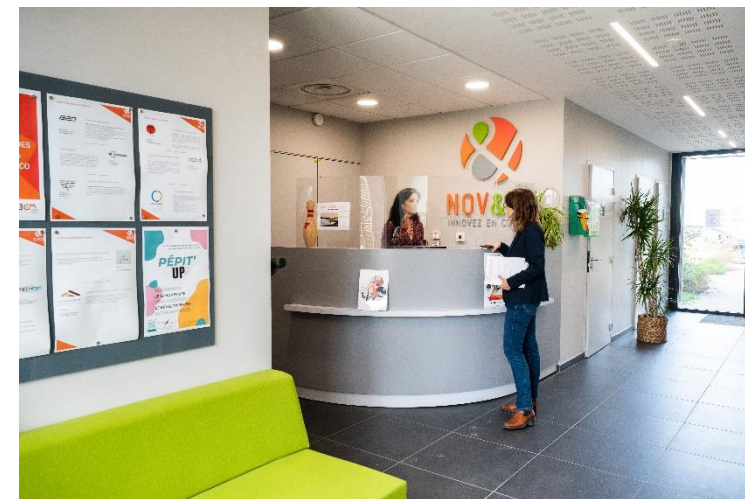


Un tremplin pour développer son activité !

Votre entreprise est en cours de création, de reprise ou a moins de 3 ans ?

Au-delà de votre besoin de local, vous recherchez un environnement propice et collectif pour développer votre activité ?

2 ateliers se libèrent, rejoignez la communauté d'entrepreneurs Nov&CO !



2 ateliers de 60 m² et 113 m² bientôt disponibles

Cet appel à candidatures concerne la location d'un atelier de 60 m² OU d'un atelier de 113m².

Les 2 ateliers disposent d'un espace bureau, de sanitaires et d'une mezzanine.

Un contrat de location est signé pour une durée de 2 ans, potentiellement renouvelable **deux fois un** an en fonction du développement et des caractéristiques de l'entreprise.

Loyers progressifs (hors charges individuelles) :

Atelier de 60 m² :

239,20 € HT / mois en année 1

299,00 € HT / mois en année 2

358,80 € HT / mois en année 3

478,40 € HT / mois en année 4

+ 500 € de dépôt de garantie

Atelier de 113 m² :

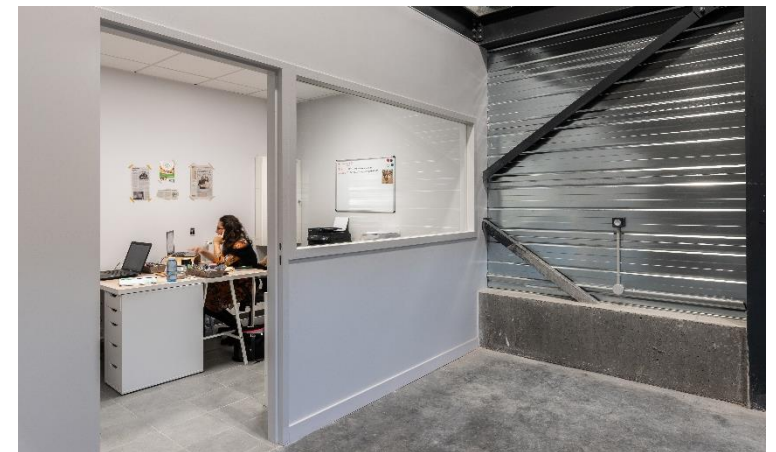
453,20 € HT / mois en année 1

566,50 € HT / mois en année 2

679,80€ HT / mois en année 3

906,40 € HT / mois en année 4

+ 750 € de dépôt de garantie



Comment candidater ?

Avant de déposer le dossier de candidature, pensez à faire vérifier l'éligibilité de votre activité*.

L'entreprise **doit avoir moins de 3 ans, être en phase de création ou de reprise.**

L'entrée à NOV&CO se fait après examen et validation d'un dossier par **un Comité de Sélection** composé d'élus et de partenaires du territoire.

Le **dossier de candidature** est composé :

- d'une fiche de renseignements (envoi sur demande);
- d'un business-plan détaillé : présentation du candidat et de ses associés éventuels, du projet professionnel, la stratégie commerciale, les moyens humains et techniques mobilisés,... ;
- d'un prévisionnel financier sur 3 ans validé par un professionnel (expert-comptable, chambres consulaires,...) ;
- des derniers bilans comptables, si l'entreprise a plus d'un an.

Il devra être envoyé d'ici le **28 novembre** aux 2 adresses suivantes : developpementeco@3cm.fr et developpement-territorial@3cm.fr

**Ne sont pas acceptées dans les ateliers : les activités automobiles, les activités nécessitant l'accueil du grand public (ce ne sont pas des locaux commerciaux,...), les activités qui produisent des nuisances sonores, les activités nécessitant le stockage de denrées périssables, etc.
Liste non exhaustive – se renseigner auprès du pôle Développement Economique de la 3CM.*